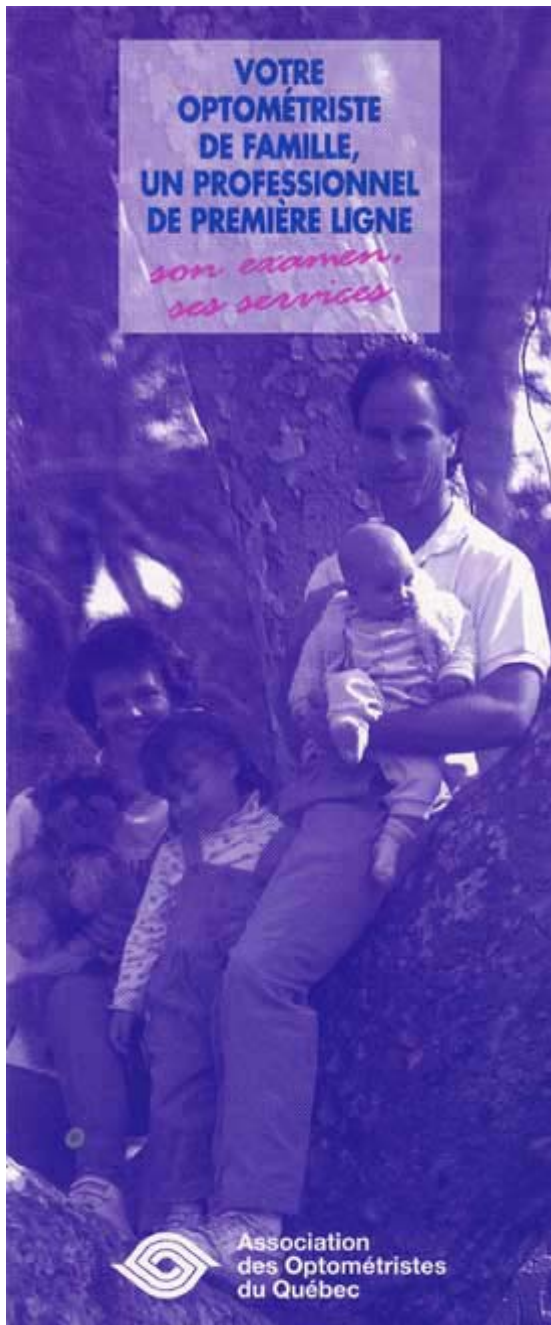


Votre optométriste de famille, un professionnel de première ligne



N'hésitez pas à consulter votre optométriste.

Il saura vous conseiller sur ce sujet.

Publié par
 **Association**
DES
OPTOMÉTRISTES
DU
QUÉBEC

QUI EST VOTRE OPTOMÉTRISTE DE FAMILLE, SPÉCIALISTE DE LA VISION?

Dans le système de distribution des soins de la santé, l'optométriste est le professionnel de première ligne de la santé oculo-visuelle donc le premier à consulter au moindre symptôme (vision embrouillée, douleurs oculaires, vision double, etc.).

L'optométriste a pour rôle:

- d'examiner de façon entière et globale le système oculo-visuel et ses diverses composantes;
- d'établir un bilan de votre santé oculaire et, suite au diagnostic,
- de traiter, s'il y a lieu, les problèmes visuels par les différentes options mises à sa disposition.

L'EXAMEN OCULO-VISUEL

Un examen optométrique complet comprend deux volets:

1. l'examen de la **vision** (aspect visuel);
2. l'examen de la **santé des yeux** (aspect oculaire);



C'est pourquoi l'examen est dit **oculo-visuel**. Il sert à formuler un diagnostic précis. Il permet de vérifier l'état des fonctions visuelles ainsi que de la santé des yeux.

L'optométriste débutera votre examen en procédant à l'**histoire de cas**: antécédents familiaux et personnels (santé oculaire et générale), votre histoire visuelle, vos occupations et vos loisirs.

Puis, il procédera à l'**examen des fonctions visuelles**.

Voici les aspects que nous examinerons plus particulièrement.

L'ACUITÉ VISUELLE AVEC OU SANS CORRECTION

Cette procédure vise à vérifier l'état initial de votre vision, soit sa capacité de discrimination. Avec lunettes ou lentilles de contact, elle permet d'en évaluer la justesse. C'est le test classique avec les lettres de taille décroissante. Le résultat est noté sur 20 (20/20) ou sur 6 (6/6), selon le système anglais ou métrique.

LES TESTS PRÉLIMINAIRES

Avec plusieurs tests, l'optométriste évalue la binocularité (facilité à utiliser les deux yeux ensemble) du patient, la capacité des deux yeux à intégrer leurs images afin de former la 3e dimension (perception de la profondeur). À cette étape, l'optométriste évaluera les trois degrés de fusion, les mouvements des yeux et la stéréoscopie ou perception de la profondeur.

La vision des couleurs

Ce test, fait à l'aide de plaques chromatiques, permet de mettre en évidence un déficit dans la perception des couleurs. Des tests plus raffinés, à l'aide de pastilles colorées saturées ou désaturées, permettent d'identifier quelles composantes sont déficientes (tritanopie, deutéranopie, protanopie).

Les réflexes pupillaires

Ce test permet à l'optométriste de dépister un problème neurologique. Selon les données antérieures et les signes reliés, il sera à même de déterminer s'il s'agit d'un déficit congénital, acquis ou nécessitant une investigation plus appropriée.

Les tests de réfraction

Ces tests permettent d'évaluer, de façon objective et subjective, l'état de la réfraction ou la puissance de vos yeux. Ainsi, l'optométriste déterminera l'hypermétropie, l'astigmatisme, la myopie ou la presbytie, et pourra alors finaliser votre prescription de lunettes ou lentilles de contact.

De plus, d'autres tests mesureront la coordination binoculaire de vos yeux et permettront ainsi de raffiner ou de mieux calibrer la prescription finale. D'autres fonctions comme l'accommodation (capacité du cristallin à faire la mise à foyer au près) et l'alignement des yeux pourront être mesurés.

Les tests de santé oculaire

L'optométriste est en mesure d'évaluer la santé de votre oeil ainsi que les manifestations de maladies systémiques sur le plan oculaire. Les principaux tests de santé oculaire sont la biomicroscopie, la pression intra-oculaire l'ophtalmoscopie et la mesure des champs visuels centraux et périphériques. Des tests plus poussés à l'aide de lentilles diagnostiques (gonioscopie, Volk) ou de l'ophtalmoscopie binoculaire indirecte permettent de mesurer pleinement toute l'étendue de la rétine ou d'investiguer toutes les structures de l'oeil pour s'assurer de leur santé.

• la biomicroscopie

Ce microscope permet d'évaluer le segment antérieur de l'oeil en détails. Il est utile, en général et spécifiquement, dans l'évaluation et l'étude des lentilles de contact.

• la pression intra-oculaire

Cette mesure s'avère essentielle dans la détection du glaucome, maladie asymptomatique conduisant éventuellement à la perte de la vision et/ou des champs visuels. Idéalement, ce test doit être fait chez toute personne de plus de 18 ans ou à risque.

Conjuguée à l'analyse du nerf optique et des champs visuels, la pression intra-oculaire permettra d'orienter le diagnostic et le traitement du glaucome.

La pression doit aussi être mesurée pour vérifier l'effet de certains médicaments, surtout à base de cortisone, qui ont un effet secondaire chez plus de 25% des patients.

• l'ophtalmoscopie

Cet examen permet d'évaluer l'intégrité du fond d'oeil de la rétine et du nerf optique. En condition normale, l'ophtalmoscope direct permet d'évaluer les principales composantes de la partie postérieure de l'oeil. Chez les patients à risque ou présentant des symptômes particuliers, l'examen se fait sous dilatation à l'aide de lentilles spéciales ou de l'ophtalmoscope indirect, et permet alors d'évaluer toute l'étendue de la rétine.

L'examen permet aussi d'évaluer l'effet de certaines maladies systémiques sur l'oeil. Il s'agit du seul endroit du corps où l'on peut visualiser les artères et les veines sans avoir besoin de couper, en plus de visualiser les changements apportés par les maladies systémiques.

• les champs visuels

Ce test peut se faire par confrontation, par le champ central et le champ périphérique. On mesure alors en dépistage, les anomalies potentielles et donc la fonction nerveuse sous-jacente.

Si un défaut apparaît ou si l'histoire de cas le justifie, le champ visuel se fait de façon plus précise par coupole ou de façon électronique. Les déficits peuvent conduire au diagnostic d'une maladie vasculaire, neurologique ou purement visuelle comme le glaucome ou le problème de rétine.

LES SERVICES OPTOMÉTRIQUES

L'optométriste vous offre des services de première ligne complets. Le premier service en est un de diagnostic, par son examen oculo-visuel complet. Au besoin, suite à cet examen, il peut vous offrir des services thérapeutiques visant à corriger les problèmes mis en évidence lors de cet examen:

• **lunettes**

Correction des problèmes de réfraction, des problèmes accommodatifs ou binoculaires. Elles peuvent aussi viser à corriger des problèmes de vision nocturne, photophobie ou autres problèmes particuliers.

• **lentilles de contact**

L'art d'ajuster une lentille de contact donne à l'optométriste l'opportunité de corriger les problèmes de réfraction par ce moyen. Cet ajustement doit être fait après une évaluation spécifique en ce sens et détermine ainsi la capacité du patient à porter les lentilles et selon quelles modalités.

• **la rééducation visuelle**

La rééducation visuelle consiste en une série programmée d'exercices pour améliorer votre performance visuelle lorsque le problème ne peut se corriger complètement par des lunettes ou lorsque le problème est musculaire ou fonctionnel. Ces exercices vous permettent de rétablir une fonction visuelle normale et une meilleure performance.

• **le suivi conjoint/référence**

Lors de la détection de problèmes particuliers ou dans les cas où une chirurgie est nécessaire (traditionnelle ou au laser), votre optométriste vous indiquera quel autre professionnel est le plus en mesure de vous aider et vous référera à lui. L'optométriste s'occupera de votre condition préopératoire et assurera aussi le suivi après cette référence. Il demeure le professionnel le plus approprié pour vous offrir les services les plus complets en première ligne.

